

Le Moniteur des pharmacies

« Hypertension artérielle et automesure tensionnelle e-learning »

E-LEARNING

N° d'enregistrement ANDPC : 91492100004

Objectif de la formation

Le Parcours « Hypertension artérielle et automesure de la tension artérielle e-learning » a pour objectif de permettre aux officinaux de mieux sécuriser la dispensation d'ordonnance d'antihypertenseurs, et de donner les conseils adaptés à leurs patients hypertendus.

A la fin du parcours, le bénéficiaire saura :

- vérifier l'absence de contre-indications au traitement antihypertenseur prescrit
- vérifier l'absence d'interactions médicamenteuses
- vérifier que la posologie est adéquate
- anticiper ou gérer les effets indésirables
- proposer un plan de prise adéquat
- expliquer au patient comment mesurer sa tension artérielle à l'aide d'un appareil d'automesure

Public

Le programme s'adresse aux pharmaciens titulaires ou adjoints.

Prérequis

Il n'y a pas de prérequis spécifiques.

Déroulé du programme

Le module de formation s'articule en 5 unités d'apprentissage :

- **unité 1** : Physiopathologie de l'hypertension artérielle
- **unité 2** : Etude des effets indésirables des antihypertenseurs
- **unité 3** : Etude des contre-indications des antihypertenseurs
- **unité 4** : Etude des interactions médicamenteuses
- **unité 5** : La mesure de la tension artérielle en automesure

Chacune des études de cas décrit une situation inspirée de la réalité officinale. L'analyse de l'ordonnance s'effectue toujours selon la même séquence pour faciliter l'acquisition de la méthode.

- ✓ L'ordonnance est-elle conforme à la réglementation ?
- ✓ Est-elle conforme à la stratégie thérapeutique attendue ?
- ✓ Les posologies sont-elles correctes ?
- ✓ Y a-t-il des interactions ?
- ✓ Y a-t-il des contre-indications ?
- ✓ Y a-t-il une surveillance particulière du traitement ?
- ✓ Quels sont les effets indésirables possibles ?
- ✓ Quel plan de prise conseiller ?
- ✓ Quand commencer le traitement ?
- ✓ Quels conseils donner au patient ?

Durée du programme

La durée de la formation est de 4 heures à réaliser dans un délai de 3 mois à compter de la date d'inscription. La connexion au e-learning est possible 24h/24h 7 jours sur 7.

L'apprenant peut donc organiser son déroulé de formation à sa guise. Des rappels sont envoyés régulièrement en l'absence d'avancée dans le programme.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- Plate-forme de formation :

Le programme de DPC est disponible dans l'onglet « Formation / Nos programmes DPC en cliquant sur le titre du programme et Accéder à mon espace, une fois l'inscription faite » en se connectant sur le site www.lemoniteurdespharmacies.fr grâce à votre login et mot de passe.

- Supports de la formation :

Les supports pédagogiques (synthèses les mécanismes de l'hypertension et des traitements de l'HTA, tableaux des traitements antihypertenseurs et des interactions médicamenteuses) sont disponibles au format pdf dans la « boîte à outils ».

Les outils pédagogiques, exercices en ligne questionnaires... se font directement en se connectant à « Mon Compte, Mes formations, Gérer mes formations ».

- Rédacteur de la formation :

La formation a été rédigée par des pharmaciens :

Auteurs : Anne Drouadaine et Florence Bontemps, docteurs en pharmacie

Coordination : Florence Bontemps, docteur en pharmacie

- Encadrement technique :

L'encadrement technique est assuré par un référent DPC, Chantal Maliapin qui sera l'interlocuteur privilégié de l'apprenant pour toute question technique ou pédagogique et qui travaillera en lien avec les équipes informatiques et les équipes pédagogiques.

Le référent DPC est **disponible par téléphone au 01 76 21 92 24 de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h (vendredi 16h)** ou dpc@lemoniteurdespharmacies.fr. Engagement de rappel sous 24 heures ouvrées.

- Méthodes pédagogiques :

Les méthodes pédagogiques utilisées sont de type :

- expositives pour permettre l'apprentissage de nouvelles informations (cours et quiz).
- applicatives, pour permettre d'assimiler les processus que les apprenants utilisent pour accomplir leurs tâches professionnelles (mises en situation sur des cas cliniques).

Suivi et évaluation du programme de DPC

- Le suivi de l'assiduité des stagiaires est assuré par la validation de l'ensemble des étapes et de l'ensemble des unités de la formation. Un tableau synoptiques des étapes et des unités validées est disponible pour l'apprenant en se connectant à « Mon Compte, Mes formations, Gérer mes formations / DPC – Suivi de mon programme ».

- Le suivi des acquisitions est assuré par un test post-formation à l'issue des 5 modules.

A l'issue du programme de DPC, une attestation de suivi de formation est remise au stagiaire. Vous devrez la télécharger dans un espace sécurisé et personnel sur une plateforme de l'Agence nationale du DPC (ANDPC), en cours de création. Les organismes de formation n'ont plus délégation pour enregistrer les attestations DPC auprès de l'Agence.